La villa et les incompatibilités

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1976)**

Heft 363

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1023714

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Enfin l'accent mis sur le développement agricole et celui des biens de consommation, en toute priorité, donne à l'aménagement du territoire une finalité simple. Nos conférenciers ont même déclaré que l'être humain est le bien le plus précieux au monde. Certains ne s'attendaient pas à entendre une telle déclaration personnaliste dans ce continent qui se réclame du marxisme-léninisme...

Ph. A.

NEUCHATEL

Deux journaux face à face

On sait le canton de Neuchâtel partagé entre le Haut et le Bas, comme il est « couvert » par deux quotidiens, la « Feuille d'Avis de Neuchâtel — L'Express » (« Le plus ancien journal de langue française » (!), et « L'Impartial » (« Feuille d'avis des montagnes »), « quotidien neuchâtelois et jurassien paraissant à La Chaux-de-Fonds ». Ces deux publications, à l'allure totalement différente, règnent jalousement, en fait d'actualité « locale », sur la portion du pays neuchâtelois correspondant, en gros, à leur titre.

Nul doute que les « credo » politique et rédactionnel de « L'Impartial » et de la « FAN » soient divergents, il reste à le découvrir dans les textes. C'est ce que nous nous proposons de faire au long d'un « feuilleton » qui pourrait durer quelques semaines. Début de l'expérience, vendredi 14 mai (les délais rédactionnels nous contraignent à ne « dépouiller » pour cette fois en somme que les journaux du week-end, lundi compris).

Premier test : des sujets traités en commun, d'importance cantonale ou régionale.

— Economie. L'assemblée générale d'Ebauches SA (numéros du samedi 22).

« Grosso modo », volume semblable dans les deux journaux.

« L'Impartial », sous la signature de son rédacteur en chef, Gil Baillod, introduit de substantielles citations des discours de MM. Karl Obrecht, président, et Serge Balmer, président de la direction générale, par une question: « Pourquoi 40 787 actions perdent-elles l'usage de la parole en entrant dans la salle comme autant de fidèles dans la nef du temple ? ». La conclusion de l'article : l'interrogation capitale, c'est l'effort financier indispensable à la « consolidation du futur ».

Mêmes citations, à peu de choses près, et conclusion semblable dans la « FAN » (Cl.-P. Ch.) où seule l'« amorce » du papier change : l'auteur tente là de capter l'attention du lecteur en rappelant la polémique suscitée par le diagnostic pessimiste du magazine américain « Business Week », à propos de l'horlogerie helvétique.

— Politique.

a) Les incidents de dimanche dernier à Moutier (numéros du lundi).

« L'Impartial » répercute sans autre le compte rendu de l'Agence télégraphique sur le sujet (description des faits la plus neutre possible et communiqués des deux parties en présence, Force démocratique et groupe Bélier). De son côté, la « FAN », qui donne, compte tenu d'une présentation typographique générale beaucoup plus tapageuse que son homologue des « Hauts », la même importance à cette actualité, présente les événements dans des termes pratiquement semblables, en y ajoutant toutefois une note supplémentaire mettant en cause la « passivité » de la police « comme chaque fois dans de telles circonstances ».

b) Entretien avec Jean Ziegler au Club 44, à La Chaux-de-Fonds. Compte rendu aimable, sans prise de position nette dans les deux journaux qui se plaisent à relever l'affluence considérable du public pour cette soirée (« On n'avait plus vu pareille cohue depuis Béjart et Sartre » pour la « FAN »).

Les prochains jours seront-ils plus révélateurs ?

La villa et les incompatibilités

Est-il permis d'avoir des idées de gauche et d'habiter une villa ? C'est ainsi que M. Ziegler est coupable, non d'avoir écrit un livre, mais d'avoir écrit un livre de critique du capitalisme suisse *et* d'habiter une villa. M. Graber que l'on ne peut confondre avec M. Ziegler, était coupable, aux yeux des radicaux vaudois exaltés par la fièvre électorale et de M. Michel Jaccard en plein dérapage, non d'être socialiste, mais d'être socialiste *et* d'habiter une villa.

La gauche elle-même n'échappe pas au mythe. La villa du patron ! La LMR publiait, au temps du conflit Bobst, des photographies panoramiques de la villa de M. Kalbermatten, à Jouxtens.

Ou encore est-il possible d'appartenir à un conseil d'administration et d'être de gauche ou tout simplement objectif ? Il y a, ainsi le veut la vie économique, pas mal de conseils d'administration de coopératives, de sociétés sans but lucratif (qui est administrateur de DP ?) ou de sociétés régies par les pouvoirs publics. 82 % des parlementaires appartiennent à un conseil d'administration au moins. Mais comment en conclure, comme M. Ziegler, que le Parlement est « aliéné » ? M. Michel Jaccard (voyez plus haut !) reprochait à M. Graber de présider une banque vaudoise. Mais il ne la présidait que parce qu'il s'agissait d'une banque soumise au droit public, garantie et contrôlée par l'Etat.

Bref, si sur ces sujets, on faisait autre chose que du Michel Jaccard... Villas : ça nous suffit !

En revanche, ce qui est clair, politique et revendication, ce sont les incompatibilités.

Ainsi, il est

— incompatible de présider le Fonds national de la recherche scientifique et d'être lié à un trust chimique.

— d'avoir été conseiller fédéral et de servir des banques ou groupes économiques puissants,

— d'être membre de la commission militaire et administrateur d'une société d'armement.

La liste n'est, bien sûr, pas exhaustive.